

EUROPE – La directive 2001/18 non transposée

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/07/2003

La Commission européenne a déféré onze Etats membres - France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Irlande, Grèce, Espagne, Autriche et Finlande - devant la Cour européenne de Justice pour défaut de transposition de la directive 2001/18 . La Commission avait déjà envoyé un avis motivé auquel seuls les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande et la Finlande avaient répondu. Cependant les réponses avaient été jugées insuffisantes par la Commission.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-la-directive-2001-18-non-transposee/